

Au programme de ce jeudi :

Commander un produit sur internet et le payer avec une e-CB.

Dans un premier temps nous avons vu les différents moyens de payer par cartes, des produits (ou des services) sur internet.

Les cartes de paiement sont très nombreuses, variées car cartes de débit ou cartes de crédit, cartes de banques ou commerciales, de différents prix allant de la gratuité (banques « on line ») à plus de 200 €/an. Et puis il y a des systèmes comme PayPal, Lydia ou Pumkin (trouver les explications sur internet).

Les cartes de paiement devraient être encore plus fiables avec au dos, un cryptogramme qui va changer toutes les 20 minutes :



Mais nous avons vu que pour payer sur internet il faut fournir son numéro de CB, la date de validité et le cryptogramme inscrit au dos de la CB. Il faut savoir qu'avec ces 3 informations, une personne malhonnête peut faire des commandes sans que vous le sachiez et qui seront débitées de votre compte en banque !

Il existe un procédé qui permet de payer une commande sur internet sans fournir les 3 informations en question.

Il s'agit de la e-carte bleue, que seules quelques banques françaises proposent (pour l'instant) à leurs clients : Banque Postale, Caisse d'Épargne et Société Générale. Les prix pour ce service varient autour de la dizaine d'€/an.

Pour mieux comprendre le fonctionnement de cette e-CB, j'ai passé une commande sur un grand site international.

Au moment de payer, j'ai lancé un petit logiciel mis à disposition des clients de la banque. Ce logiciel a créé une carte bancaire de paiement entièrement virtuelle.



Il ne reste plus qu'à renseigner le formulaire du commerçant sur internet, en y inscrivant en plus de votre nom, le numéro de cette carte bancaire virtuelle, la date de validité et le cryptogramme. Cette carte virtuelle n'est valable qu'une seule fois et pour la somme définie avant sa création. Si quelqu'un vole les 3 informations, cela ne peut pas lui servir pour d'autres achats. Si l'on veut acheter autre chose sur un autre site, il faudra créer une nouvelle e-carte.